

BILAN DE LA CHARTE DE PROXIMITÉ

Le conseil municipal a adopté le 19 octobre 2020 la charte de proximité visant à développer des outils, en sus des conseils de quartiers repensés, afin de multiplier les temps de rencontre entre élus et habitants et surtout à encourager ces derniers à s'exprimer et permettre d'améliorer qualitativement la relation entre nous tous.

Malgré un contexte sanitaire qui n'a pas toujours été propice, la charte de proximité a pu être globalement mise en œuvre.

L'outil « signalements » sur le site internet de la mairie qui permet à chacun de signaler rapidement et facilement un problème a reçu, en 2021, 215 signalements.

8 permanences d'élus en 2021 ont été réalisées dans un lieu différent (Abreuvoir, Marché, place de l'an 2000...) mais toujours avec un accueil étonné, heureux et surpris de nous voir des Combs-la-Villaises et Combs-la-Villais.

1 visite du maire et des élus a eu lieu dans le quartier Quincarnelles et a permis d'échanger de façon informelle.

4 Facebook Live du maire ont permis aux habitants de lui poser directement des questions.

Et enfin 1 opération citoyenne mais il y a eu aussi 7 opérations nettoyage ! Le bilan est positif et ce malgré ce virus qui nous a obligé à annuler beaucoup de chose. Et n'oublions pas les conseils de quartier ou 50 habitants travaillent sur des actions concrètes, efficaces et pédagogiques...

Groupe majoritaire "Tous ensemble pour Combs" avec Guy Geoffroy

PLU : DE LA COLÈRE AUX PROPOSITIONS !

Le dernier conseil municipal a lancé l'étude de la révision du PLU, après 10 ans d'attente, de promesses et de projets destructeurs. La logique de l'actuel PLU a été de limiter les contraintes imposées aux promoteurs. Ni les lois, ni le schéma directeur de l'Île de France n'ont obligé le maire à autoriser la construction en zone UD ou UF. Choix politique revendiqué, ce PLU a été pensé par le maire pour permettre la vente du parc central et « miter » les zones pavillonnaires. La colère des habitants a été ravivée ces derniers jours. En effet, suite au massacre qui a eu lieu au Haut du Breuil pour construire 90 logements, un nouveau projet de construction a fait son apparition rue P. Gauguin. Un immeuble de 45 logements devrait remplacer 4 maisons dans un quartier pavillonnaire. Et l'addition s'alourdit : +769 logements à venir sans nouveaux équipements publics (crèches, écoles, aires de jeux...) ! Il reste deux ans pour que les promoteurs continuent leurs attaques. D'autant plus que le maire va signer volontairement le Plan de Relance Logement qui va accélérer les dépôts de permis en 2022 pour que la commune bénéficie de 1500€/nouveau logement. Soyons force de propositions ! Nous vous inviterons à participer à des ateliers et réunions publiques pour construire ensemble le PLU de demain ! Contacts et articles à lire sur ensembleautrement.org.

**Le groupe d'opposition "Agissons pour Combs" :
L. Massé, G. Prilleux, S. Rouillier, A. Adjeli**

COMBS À GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Il y a urgence pour le PLU mais lequel ? Doit-on tout céder aux "sirènes" des promoteurs, ne peut-on leur imposer des constructions plus harmonieuses et en adéquation avec le pays Briard "base sur laquelle s'est construite Combs-la-Ville dans les années 1980", des logements il en faut ! Les objectifs régionaux sont en discussion. Les nouvelles lois parues sous l'ancienne présidence et promulguées aujourd'hui nous le confirment sans rentrer dans les détails : les promoteurs sont à la recherche de toute "DENT CREUSE".

La pandémie et le confinement ont permis d'apercevoir une autre demande d'habitats. Et surtout le respect, de la biodiversité, moins de bétons, moins de hauteur, respect du cadre de vie.

Ce n'est pas le "placebo" de mini forêt, ni la zone dite de biodiversité au stade, terrain en friche, "décharge historique de la cristallerie" qui feront revenir oiseaux et insectes.

Soyons vigilants pour les travaux du prochain PLU, les lois ne sont pas en notre faveur, il nous faudra faire respecter la création de la ville nouvelle des années 1980, construite à l'horizontale et dans le respect du PAYS BRIARD.

Combs, à gauche, écologique et citoyenne : Daniel Roussaux, Anne Mejias, Paul Pelloux

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

le 21 février à 19h30 à l'hôtel de ville
Diffusion en direct sur www.combs-la-ville.fr
